2nd Appel à candidature
Avril 2024
Bourses de mobilité de l'Université de Lille
MOB-LIL-EX (MOBilité – LILle – EXcellence) – 2023/2024

L'Université de Lille lance son 2nd appel à candidatures de bourses de mobilité appelé MOB-LIL-EX pour **le 1er semestre 2024/2025.**

L'objectif du dispositif est de soutenir, sur la base de l'excellence des projets, la mobilité internationale des étudiants de l'Université de Lille et de ses universités partenaires.

Pour les mobilités sortantes : Seuls les étudiants inscrits administrativement à l'Université de Lille peuvent candidater. Les candidatures d'étudiants inscrits administrativement dans une autre université ne seront pas éligibles. De même, les candidatures de doctorants inscrits administrativement dans une autre université mais rattachés à un laboratoire de recherche de l'Université de Lille ne seront pas éligibles. Enfin, la bourse Moblilex ne peut pas être attribuée à un étudiant en césure.

Cet appel à candidatures comporte deux volets :

1/ VOLET MOBILITÉS NIVEAU DUT/DUETI – MASTER – INGENIEUR

- **MOBILITÉS SORTANTES**

	DUT/DUETI	MASTER/INGÉNIEUR
Type	(Lille → International) Mobilité sortante	(Lille → International) Mobilité sortante
Durée	3 à 10 mois	3 à 10 mois
Montant	400€ **maximum** par mois	400€ **maximum** par mois
Date limite pour le dépôt des candidatures	Date fixée par les composantes	Date fixée par les composantes
Période de mobilité éligible	1er septembre 2024 au 31 décembre 2024 *et* du 1er janvier 2025 au 31 juin 2025	1er septembre 2024 au 31 décembre 2024 *et* du 1er janvier 2025 au 31 juin 2025
Adresse de contact	moblilex@univ-lille.fr	moblilex@univ-lille.fr
Principes	Mobilité **académique** dans un cadre institutionnel (mobilité d'études, de stage)	Mobilité dans un cadre institutionnel (mobilité d'études, de stage, mobilité recherche)

ATTENTION :
La bourse MOBLILEX n'est pas cumulable avec les bourses Erasmus+, AMI, Mermoz (étude/stage ou recherche), les bourses du Collège doctoral et de programmes gradués.

Tout dossier incomplet est automatiquement rejeté.

- **MOBILITÉS ENTRANTES**

	MASTER/INGÉNIEUR
Type	(International → Lille) Mobilité entrante
Durée	3 à 10 mois
Montant	500€ **maximum** par mois
Date limite pour le dépôt des candidatures	Date fixée par les composantes
Période de mobilité éligible	du 1er septembre 2024 au 31 décembre 2024 *et* du 1er janvier 2025 au 31 juin 2025
Adresse de contact	moblilex@univ-lille.fr
Principes	Mobilité dans un cadre institutionnel (mobilité d'études, de stage, mobilité recherche)

ATTENTION : les mobilités hors programme d'échange/non encadrées ne sont pas éligibles. Les mobilités en Double-diplôme sont encadrées et considérées comme un programme d'échange.

2/ VOLET MOBILITÉS NIVEAU DOCTORAT

- **MOBILITÉS SORTANTES**

	DOCTORAT
Type	(Lille → International) Mobilité sortante
Durée	3 à 12 mois
Montant	650€ **maximum** par mois
Date limite pour le dépôt des candidatures	Date fixée par les écoles doctorales
Période de mobilité éligible	du 1er septembre 2024 au 31 décembre 2024 *et* du 1er janvier 2025 au 31 juillet 2025
Adresse de contact	moblilex@univ-lille.fr
Principes	**Mobilité scientifique** à l'étranger encadrée par une équipe de l'Université de Lille et une équipe étrangère. ***La participation à des séminaires et colloques n'est pas éligible.***

ATTENTION :

La bourse MOBLILEX n'est pas cumulable avec les bourses Erasmus+, AMI, Mermoz (étude/stage ou recherche), les bourses du Collège doctoral et de programmes gradués.

Tout dossier incomplet est automatiquement rejeté.

- **MOBILITÉS ENTRANTES**

	DOCTORAT
Type	(International → Lille) Mobilité entrante
Durée	3 à 12 mois
Montant	1000€ **maximum** par mois
Date limite pour le dépôt des candidatures	Date fixée par les écoles doctorales
Période de mobilité éligible	du 1er septembre 2024 au 22 décembre 2024 *et* du 1er janvier 2025 au 31 juillet 2025
Adresse de contact	moblilex@univ-lille.fr
Principes	**Mobilité scientifique** encadrée par une équipe de l'Université de Lille et une équipe étrangère. Peut servir dans le cadre d'une cotutelle.

3/ MODALITÉS DE VERSEMENT DE LA BOURSE MOBLILEX

⇨ Le versement de la bourse MOBLILEX est effectué en 2 fois :

- 80% à l'arrivée du lauréat (sur présentation des justificatifs requis)
- 20% au début du dernier mois de mobilité (sur présentation des justificatifs requis)

⇨ Pour le niveau doctorat : possibilité de fractionner la mobilité et la bourse en 2 périodes d'une <u>même</u> année universitaire